

Populations légales

Faible croissance démographique dans les communes densément peuplées

Au 1^{er} janvier 2017, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte 5 030 890 habitants. La population s'est accrue en moyenne de 0,3 % par an depuis dix ans. Dans la région, la moitié des habitants vit dans les communes densément peuplées, contre un peu plus du tiers dans le pays. L'essor démographique y est faible, au contraire de la tendance nationale. La croissance démographique est en revanche plus marquée au sein des communes peu denses de la région, grâce aux migrations.

Carole Zampini (Insee)

Au 1^{er} janvier 2017, 5 030 890 personnes vivent en Provence-Alpes-Côte d'Azur. La densité de peuplement est supérieure à la moyenne française (159 habitants par km² contre 104). Entre 2007 et 2017, la population de la région a augmenté en moyenne de 0,3 % chaque année, soit un rythme inférieur à la moyenne nationale (+ 0,5 %).

La moitié des habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur vit au

Une population concentrée dans les grandes villes et leur pourtour

Niveau de densité des communes de Provence-Alpes-Côte d'Azur et part de la population par niveau de densité en 2017

sein de 34 communes densément peuplées (*figure 1*), se caractérisant par un grand nombre d'habitants sur une zone d'habitat resserré (*sources et définitions*). La région est après l'Île-de-France celle qui concentre le plus de population dans ce type de communes. Cependant, la croissance démographique y est faible (moins de 0,1 % par an entre 2007 et 2017 contre + 0,4 % en moyenne nationale) et ces communes contribuent

Seules les communes densément peuplées ont une croissance démographique inférieure à la moyenne nationale

Taux de variation annuel moyen de la population entre 2007 et 2017 selon le niveau de densité des communes (en %)

peu (9 %) à la hausse de population régionale (figure 2). Le solde naturel (sources et définitions) y est nettement positif mais cet excédent est compensé par un déficit migratoire marqué (sources et définitions).

Les communes de densité intermédiaire concentrent 37 % de la population, contre 29 % en moyenne nationale. Elles se situent principalement en périphérie des grandes villes du littoral et dans la vallée du Rhône, sur le pourtour de l'étang de Berre et le long de la Durance. La population de ces communes s'est accrue de 0,5 % en moyenne par an depuis 2007, sous l'effet conjugué des excédents migratoire et naturel. Ces territoires plus excentrés accueillent des familles. Leur croissance démographique contribue pour plus de la moitié à la croissance régionale.

Croissance démographique marquée dans les communes peu denses et très peu denses

La moitié des communes de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont peu densément peuplées. Elles rassemblent 14 % de la population, deux

fois moins que la moyenne nationale. Plus éloignées des grandes villes, elles se caractérisent par un habitat individuel et dispersé. L'accroissement démographique y est plus marqué qu'au niveau national (+ 0,9 % en moyenne annuelle entre 2007 et 2017 contre + 0,6 %) et provient quasiment exclusivement de l'apport migratoire.

Enfin, 1 % de la population vit dans l'une des 281 communes très peu denses de la région. Elles sont localisées dans des zones de moyenne ou haute montagne, le long du Verdon et dans le nord-ouest de la région en limite de la Drôme et de l'Isère. Depuis 10 ans, ces communes se peuplent à un rythme soutenu (+ 0,6 % en moyenne annuelle), très supérieur à la moyenne nationale (+ 0,1 %). Leur croissance démographique résulte de l'excédent migratoire, le nombre de décès y étant supérieur à celui des naissances. ■

Encadré – La croissance démographique de la région se maintient

Entre 2012 et 2017, la population régionale s'est accrue de 0,4 % en moyenne chaque année, au même rythme qu'en France (figure 3). Elle a progressé un peu plus vite que lors de la période quinquennale précédente (+ 0,3 % entre 2007 et 2012). Les soldes migratoire et naturel contribuent de façon équilibrée à la hausse.

Le dynamisme démographique du Var s'est accentué : + 0,7 % de croissance annuelle moyenne entre 2012 et 2017, après + 0,5 % entre 2007 et 2012. Il résulte essentiellement de l'apport migratoire. En Vaucluse (+ 0,5 %) et dans les Bouches-du-Rhône (+ 0,4 %), la croissance démographique reste soutenue et a légèrement accéléré depuis cinq ans. Dans ces deux départements, la population augmente majoritairement grâce à l'excédent naturel.

L'essor démographique des départements alpins a ralenti. Ce ralentissement est prononcé dans les Hautes-Alpes (+ 1,0 % par an entre 2007 et 2012 puis + 0,2 % entre 2012 et 2017). De même, dans les Alpes-de-Haute-Provence, la progression de la population a nettement fléchi (de + 0,7 % à + 0,3 %). L'excédent migratoire soutient la croissance. La population des Alpes-Maritimes demeure quasi stable depuis dix ans.

3 La croissance démographique de Provence-Alpes-Côte d'Azur se maintient

Évolution de la population de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de ses départements (en %)

Note : la somme des contributions des soldes naturel et migratoire peut légèrement différer du total du fait des arrondis.

Source : Insee, recensements de la population 2007, 2012 et 2017

Sources et définitions

Cette étude repose sur les « populations légales » issues des **recensements de la population** réalisés par l'Insee, en partenariat avec les communes.

Définie par Eurostat, la grille communale de densité permet de comparer les degrés d'urbanisation des pays européens, selon une méthodologie homogène. Elle caractérise les communes en fonction de la répartition de la population sur leur territoire. Quatre niveaux de densité sont définis : les **communes densément peuplées, de densité intermédiaire, peu denses, très peu denses**. L'appartenance à un niveau de la grille n'est pas liée à la densité moyenne de population calculée sur l'ensemble de la commune, elle prend en compte la présence au sein de la commune de zones concentrant un grand nombre d'habitants sur une faible surface.

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre des naissances et celui des décès. On parle d'excédent lorsque ce solde est positif, de déficit dans le cas contraire.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire et le nombre qui en sont sorties au cours de la période considérée. Dans cette étude, il s'agit d'un solde apparent estimé par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel. On parle d'excédent lorsque ce solde est positif, de déficit dans le cas contraire.

Pour en savoir plus :

- Vallès V., « Une croissance démographique marquée dans les espaces peu denses », *Insee Focus* n° 177, décembre 2019
- De Bellefon M-P., Eusebio P., Forest J., Warnod R., « 38 % de la population française vit dans une commune densément peuplée », *Insee Focus* n° 169, novembre 2019

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur
17 rue Menpenti
CS 70 004
13 395 Marseille Cedex 10

Directeur de la publication :
Alberto Lopez

Rédacteur en chef :
Jérôme Domens

Crédits photos :
Insee

ISSN : 2417-1417 (en ligne)

© Insee 2019